Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Bilan de la saison estivale 2026 : 24 écogardes du Parc naturel régional du Mont-Ventoux



Un bilan de l'efficacité des écogardes du Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux a été fait à l'Office de tourisme intercommunal (OTI) à Carpentras. Tous les acteurs gravitant autour du PNR étaient présents. Chacun a pu se rendre compte de l'efficacité de ces écogardes dans de nombreux domaines, notamment les incendies.

Jacqueline Bouyac, présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, a présenté le bilan de la saison

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

des écogardes. Autour d'elle se trouvaient plusieurs maires ainsi que les partenaires de la défense des forêts contre l'incendie (DDT, ONF, SDIS, CCFF) et les acteurs de la promotion touristique du territoire. Jacqueline Bouyac a salué l'investissement des 24 jeunes écogardes. « Dans un contexte où le risque incendie était omniprésent et ne concernait pas uniquement l'arc méditerranéen, notre territoire a une nouvelle fois été épargné par les grands feux. C'est évidemment un soulagement pour l'ensemble des habitants, des visiteurs et des acteurs du territoire. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il est avant tout le résultat d'un travail collectif, d'une vigilance de chaque instant et d'une mobilisation exemplaire de tous ceux qui œuvrent quotidiennement à la préservation de nos forêts et de nos espaces naturels. Ils sont nombreux, à commencer par les services de l'Etat et les pompiers du SDIS de Vaucluse », a relaté au public la présidente.



Le bilan avait lieu à l'OTI de Carpentras. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Une adaptation au changement climatique

Jacqueline Bouyac a également insisté sur la nécessité de continuer à adapter la gestion de nos espaces naturels aux réalités du changement climatique. Les épisodes de canicule de plus en plus fréquents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

renforcent l'attractivité des sites de fraîcheur, qu'il s'agisse des cours d'eau, des plans d'eau ou encore du sommet du Mont Ventoux. Cette évolution des usages oblige le PNR collectivement à repenser l'accueil du public, l'information des visiteurs et l'adaptation de ses aménagements afin de préserver à la fois la qualité de l'expérience offerte et la richesse exceptionnelle des patrimoines naturels.

Organisation et périmètre d'action

La Garde régionale forestière (GRF) est initiée et financée par la Région Sud, avec une contribution du Département de Vaucluse pour le sommet du Ventoux. Le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'associe à celui du Mont-Ventoux pour les gorges du Toulourenc, afin de maintenir une présence renforcée sur ce site très fréquenté.



Le PNR propose sur divers endroits des actions de sensibilisation autour de la nature. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les missions des écogardes

Il existe quatre missions principales : surveiller, informer et sensibiliser au risque incendie à la réglementation, interdire l'accès au massif en cas de risque rouge et relayer les infractions repris des agents assermentés. De plus, cinq missions secondaires sont également remplies par ces jeunes écogardes : démonter les foyers de feu, barrages en rivières et les empilements de pierres, recenser et relever, ramasser les déchets, aider les personnes en difficulté et faire découvrir.

Les chiffres clefs
– 24 écogardes soit 7 119 heures de patrouille cumulées
– 66 292 personnes sensibilisées
– Présence sur 7 marchés hebdomadaires et 11 fêtes de village, avec plus de 10 000 personnes sensibilisées
– 77 foyers de feux (éteints) détruits
– 661 empilements de pierre détruits
– 1 045 barrages détruits

Un nombre record de départ de feu en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse connaît depuis le début de l'été une multiplication préoccupante des départs de feu. Le Service départemental d'incendies et de secours (SDIS) a réalisé cette année plus de 300 interventions pour des départs de feu d'espaces naturels, soit une hausse de plus de 30% par rapport à l'année précédente sur la même période.

Si à cela, on rajoute les incendies catastrophiques dans le Sud-Ouest ou dans le Var aggravés par une succession de vagues de chaleur exceptionnelles l'ensemble des moyens de lutte contre le feu locaux ou nationaux subissent une très forte pression opérationnelle. Depuis janvier 2026, près de 116 000 hectares ont déjà brûlé à travers le pays.

L'appel à la solidarité de la Fondation de France

Face à cette situation, la Fondation de France lance un appel à la générosité pour venir en aide aux victimes et soutenir les acteurs mobilisés en première ligne. La Fondation de France engage également dès aujourd'hui 300 000€ pour renforcer son action dans les territoires touchés et soutenir les personnes impactées par ces catastrophes.

Une mobilisation pour aider, dans un premier temps les actions des associations qui viennent en aide aujourd'hui aux populations sinistrées par les incendies et affectées par les canicules, ainsi que les acteurs de première ligne (soignants, pompiers notamment).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pour soutenir cette action, il est possible de faire un don :
Par chèque bancaire libellé à l'ordre de :
Fondation de France – Solidarité canicule, incendies
60509 Chantilly Cedex
En ligne : fondationdefrance.org (don sécurisé)

De nombreux projets soutenus le long du pourtour méditerranéen
Dans un second temps, elle soutiendra les populations les plus touchées pour les aider à se relever socio-économiquement (populations vulnérables, petits agriculteurs, artisans, associations socio-culturelles…). Enfin, elle visera à renforcer son action de prévention des risques liés aux évolutions du climat.

Dans le pourtour méditerranéen, 1060 projets ont été soutenus en 2025 par la Fondation de France Méditerranée, tous projets confondus, pour un montant total de 22M€. Parmi eux, 212 projets concernaient les thématiques de la vulnérabilité et de l'inclusion et 125 la transition écologique et solidaire.

Incendies : Quelles règles pour les locataires et propriétaires de locations vacances ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Alors que d'importants incendies sont en train de ravager une partie de la Gironde, le site Particulier à Particulier qui a créé www.papvacances.fr en 2001, revient sur les conséquences pratiques de l'évacuation de près de 40 000 personnes dont une part importantes de vacanciers. La location est évacuée ou inaccessible, le séjour est compromis…. Voici, en l'état du droit, ce que cela implique concrètement.

Le principe : ce que prévoit le contrat de location
Un contrat de location saisonnière fixe en principe ses propres règles d'annulation. À défaut de clause spécifique, tout dépend de la nature de la somme versée à la réservation :

- si c'est des arrhes, le locataire qui annule les perd ; si c'est le propriétaire qui annule, il doit en rembourser le double ;
- si c'est un acompte, la location est réputée ferme : le locataire qui annule doit en principe le solde du loyer, sauf accord contraire

Ces règles classiques ne s'appliquent pas en cas de force majeure.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L'évacuation ordonnée par la préfecture change la donne
L'article 1218 du Code civil définit la force majeure par deux critères cumulatifs : un événement imprévisible au moment de la réservation et qui rend l'exécution du contrat absolument impossible. Un arrêté préfectoral d'évacuation coche a priori ces deux cases pour les séjours concernés : le locataire ne peut pas se rendre sur place, le propriétaire ne peut pas mettre le logement à disposition.

Dans ce cas, la force majeure exonère les deux parties des pénalités habituelles et le locataire est fondé à demander le remboursement intégral des sommes déjà versées.
En pratique cependant, c'est l'accord amiable entre les parties ou, à défaut, le juge qui tranche au cas par cas. Nous recommandons toujours, en premier réflexe, de chercher un arrangement : avoir, report des dates, remboursement partiel. Cela évite des délais de procédure longs pour un montant souvent modeste.

Trois situations distinctes se présentent selon le moment :

- Le logement est dans une zone évacuée ou directement menacée pour les dates réservées : la force majeure peut raisonnablement être invoquée, remboursement à demander.
- L'incendie a eu lieu mais la zone est déclarée à nouveau accessible avant la date du séjour : la force majeure n'est plus caractérisée ; les conditions d'annulation habituelles du contrat s'appliquent. L'angoisse de se rendre dans une zone à risque est insuffisante pour exiger le remboursement.
- Le logement est détruit ou rendu inhabitable : le propriétaire ne peut de toute façon plus exécuter le contrat, remboursement dû.

Et l'assurance dans tout ça ?
C'est souvent elle qui indemnise le plus rapidement, sans attendre un accord entre particuliers :

- Assurance annulation / location de vacances (type Cap Location Vacances de Chapka, partenaire de PAP Vacances) : si elle a été souscrite à la réservation, elle indemnise le vacancier des arrhes ou de l'acompte versés lorsque le logement est indisponible pour cause d'incendie et rembourse en cas de départ anticipé. Attention ! Chaque contrat contient des exclusions de garanties.
- Assurance habitation du propriétaire : elle couvre les dommages matériels si le bien loué brûle, mais ne rembourse pas directement le vacancier.
- Sans assurance annulation, le vacancier dépend uniquement des clauses du contrat, de la bonne volonté du propriétaire ou, en dernier recours, de la justice.
- Enfin la « garantie villégiature » pour le vacancier : Elle permet à un assuré de bénéficier des mêmes garanties en vacances que chez lui. Par exemple, en cas d'incendie qui détruit ses affaires (valises, vêtements, ordinateur…), il est remboursé comme si le sinistre était survenu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

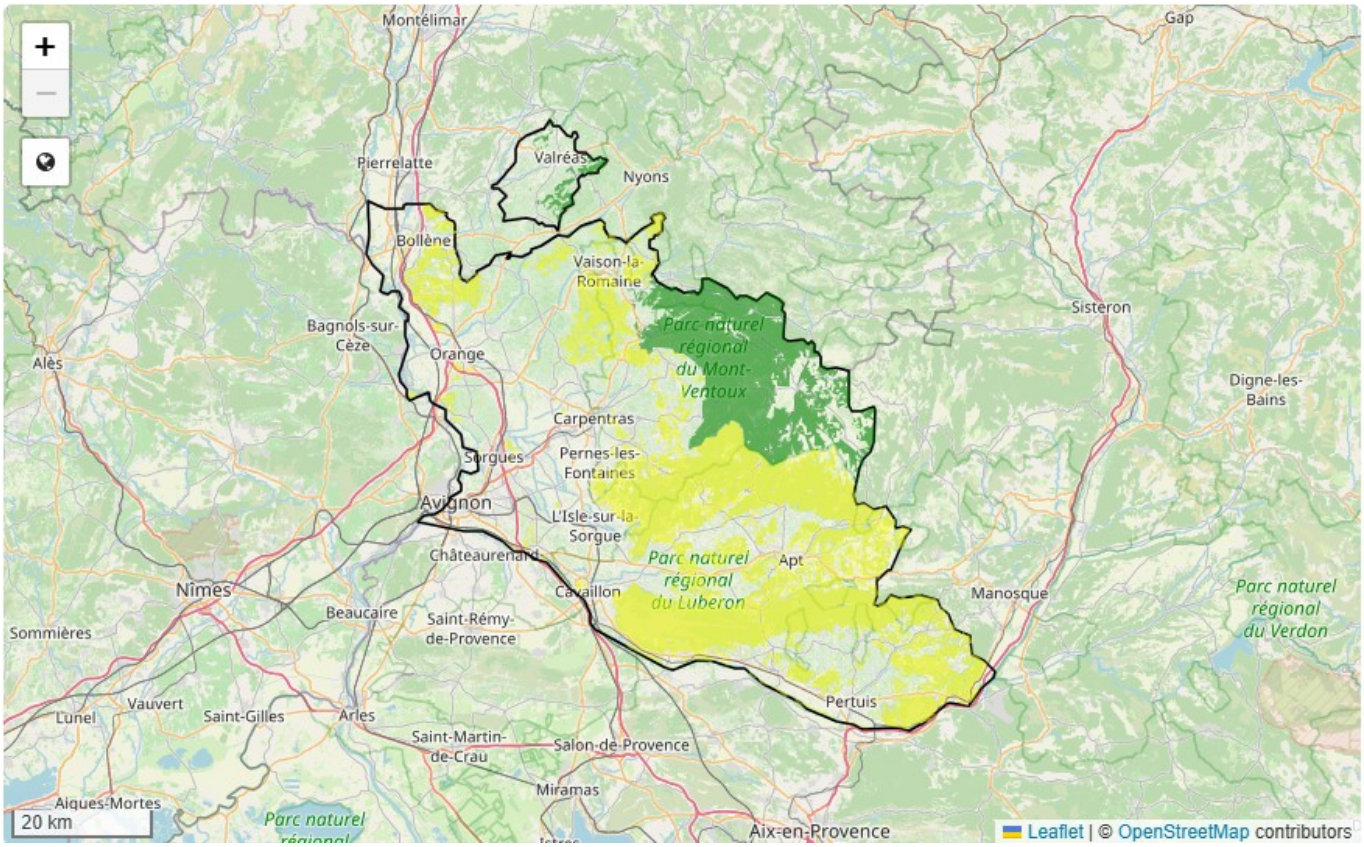
Ecrit par le 1 novembre 2026

à son domicile. A vérifier dans son contrat multirisque d'habitation.

Ce qu'on peut conseiller à nos annonceurs
Le mot d'ordre est le dialogue avant tout contentieux : proposer un report de dates, un avoir, ou un remboursement partiel. Pour les prochaines réservations, une assurance annulation reste la meilleure protection face à ce type d'aléa climatique, de plus en plus fréquent l'été.

L.G.

Vaucluse : Vigilance feux de forêts – risque d'incendie



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain, samedi 2 août 2025, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère. Aussi, en application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de Bollène-Uchaux, de la Vallée du Rhône, du petit Luberon, des monts de Vaucluse, du Grand Luberon et des collines de Basse Durance est interdit toute la journée sauf pour les sites bénéficiant d'une dérogation ; les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique ; la réalisation de travaux, seulement autorisés le matin de 5h à 13h. Chacune de ces activités est soumise à des mesures de sécurité renforcées. L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Où se renseigner ?
Information du public pour l'accès aux massifs exposés aux risques feux de forêts : cartographie des massifs ouverts/fermés ici ou ici. www.vaucluse.gouv.fr Borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Pour mémoire
La prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers pour lesquels l'accès reste autorisé. Les règles : interdiction de fumer et d'allumer du feu. Les pistes DFCI sont réservées aux secours : il est interdit d'y circuler ou d'y stationner, même temporairement. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.
Sources : Préfecture de Vaucluse.

Barbentane, Reboisement d'envergure de la Montagnette avec le chef cuisinier Glenn Viel ce samedi 12 novembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Une opération de grande envergure aura lieu ce samedi à Barbentane où Jean-Christophe Daudet, le maire de la commune a invité un grand nombre d'acteurs locaux et régionaux à participer à la replantation de la Montagnette après qu'elle ait subi un très important incendie en juillet 2022.

Le coup d'envoi de la renaturation de la Montagnette aura lieu ce samedi 16 novembre :
« J'ai voulu que cette campagne de reboisement soit inclusive, a déclaré Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane : Établissements scolaires, missions locales, centres de secours, entreprises, centre de détention ont répondu présents à l'appel lancé pour la Montagnette. Ils sont déjà près de 1 800 inscrits pour se succéder pendant 4 semaines, du lundi au vendredi. Si la semaine est réservée aux institutions, le samedi, place à tous ! Petits et grands, en famille ou entre amis, habitants du Pays d'Arles et d'ailleurs sont conviés à rejoindre cette superbe aventure. »

Un parrain 3 étoiles
Une aventure qui a touché Glenn Viel, le chef aux trois étoiles, en lice pour le titre de Meilleur cuisinier de l'année 2025. Le chef cuisinier navigue actuellement entre les cuisines de Baumanière et les plateaux de la 16e saison de Top Chef, l'émission phare de M6. Reconnu pour sa cuisine respectueuse du vivant et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

du territoire, il est en effet à l'origine de la 'Fête de l'environnement' à Mas-Blanc-des-Alpilles et du programme zéro déchet 'Faites grimper l'addition'. L'incendie de la Montagnette a laissé un sentiment de désolation, de vide, se remémore Glenn Viel, voir des gens qui s'investissent pour replanter, c'est rassurant. Le collectif fera changer les choses.»

7 000 plants de feuillus plantés en 4 semaines

En tout, 7 000 plants de feuillus seront replantés entre le 16 novembre et le 14 décembre. L'opération succède à deux reboisements test intervenus en décembre 2023 et janvier 2024 avec le soutien et l'expertise de l'association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire (ARPCV). Spécialisée dans l'étude de la forêt méditerranéenne, l'association a replanté près de 140 000 arbres depuis sa création, avec un taux de réussite de 85 %. La Montagnette sera principalement reboisée de chênes, frênes, érables… Des essences moins sensibles au dérèglement climatique et plus résistantes face au feu que les pins d'Alep.



Intervention d'un Canadair sur la Montagnette à Barbentane, Copyright Jeff Le Cardiet

Se rappeler des faits

Le 14 puis le 16 juillet 2022 -l'incendie sera fixé le 19 juillet- un terrible incendie détruisait 1 600

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

hectares dans le massif de la Montagnette. La raison ? Plusieurs départs de feu le long de la voie ferrée après le passage d'un train de marchandise doté de 30 wagons et transportant des produits pétroliers depuis Fos-sur-mer sur la ligne Paris-Lyon-Marseille. Un frein défectueux aurait occasionné des étincelles faisant flamber la végétation asséchée par le soleil, tandis que le vent du Sud poussait les flammes au cœur de la montagnette. C'est ainsi que les 1 600 hectares de végétation et de forêts –principalement de la pinède et des terres agricoles-, sur les 4 000 hectares que compte la Montagnette, étaient réduits en cendre touchant les communes de Graveson, Tarascon, Barbentane et Boulbon. On se rappelle également que les ressources en eau de Barbentane avaient été totalement épuisées par la lutte contre l'incendie, donnant lieu à une distribution d'eau en bouteille aux habitants.

Coût présumé de l'intervention incendie et décès d'un sapeur-pompier Drômois
Le coût de l'intervention de la lutte contre l'incendie du Sdis, Service départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône où jusqu'à 1 100 sapeurs pompiers sont intervenus- serait estimé à un peu moins de 700 000€. L'incendie aura fait un mort, l'adjudant-chef Martial Morin, sapeur-pompier de la Drôme, pris d'un malaise lors de l'intervention incendie qui décèdera, hélas, le 25 juillet.

Ils ont été sauvés des flammes
L'intervention des sapeurs-pompiers a permis qu'aucune victime civile ne soit touchée. 379 habitations sur 385 ont été sauvées ainsi que 1 000 hectares de forêt sans oublier l'abbaye de Frigolet, classée au titre des monuments historiques.

Tel le phénix
L'été suivant, la commune de Barbentane lançait une première opération "On se lève pour la Montagnette", soutenue par de nombreuses personnalités dont Olivier Minne, Elie Semoun, Emmanuelle Béart, Jean Reno et Tiago Rodrigues, directeur du Festival d'Avignon. A cette occasion, plus de 100 000€ avaient été collectés. Des fonds qui financent aujourd'hui, en partie, cette nouvelle opération.

Les infos pratiques
Le premier jour de reboisement aura lieu ce samedi 16 novembre à partir de 9h, Esplanade du Séquier à Barbentane. Inscriptions au 04 90 90 85 85.

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller mes forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Un plan départemental contre les incendies

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillement.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la Direction départementale des territoires (DDT), l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Association départementale des comités communaux feux de forêt (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la Météo des forêts, conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Feux de forêt : le Vaucluse à risque, malgré les dernières pluies

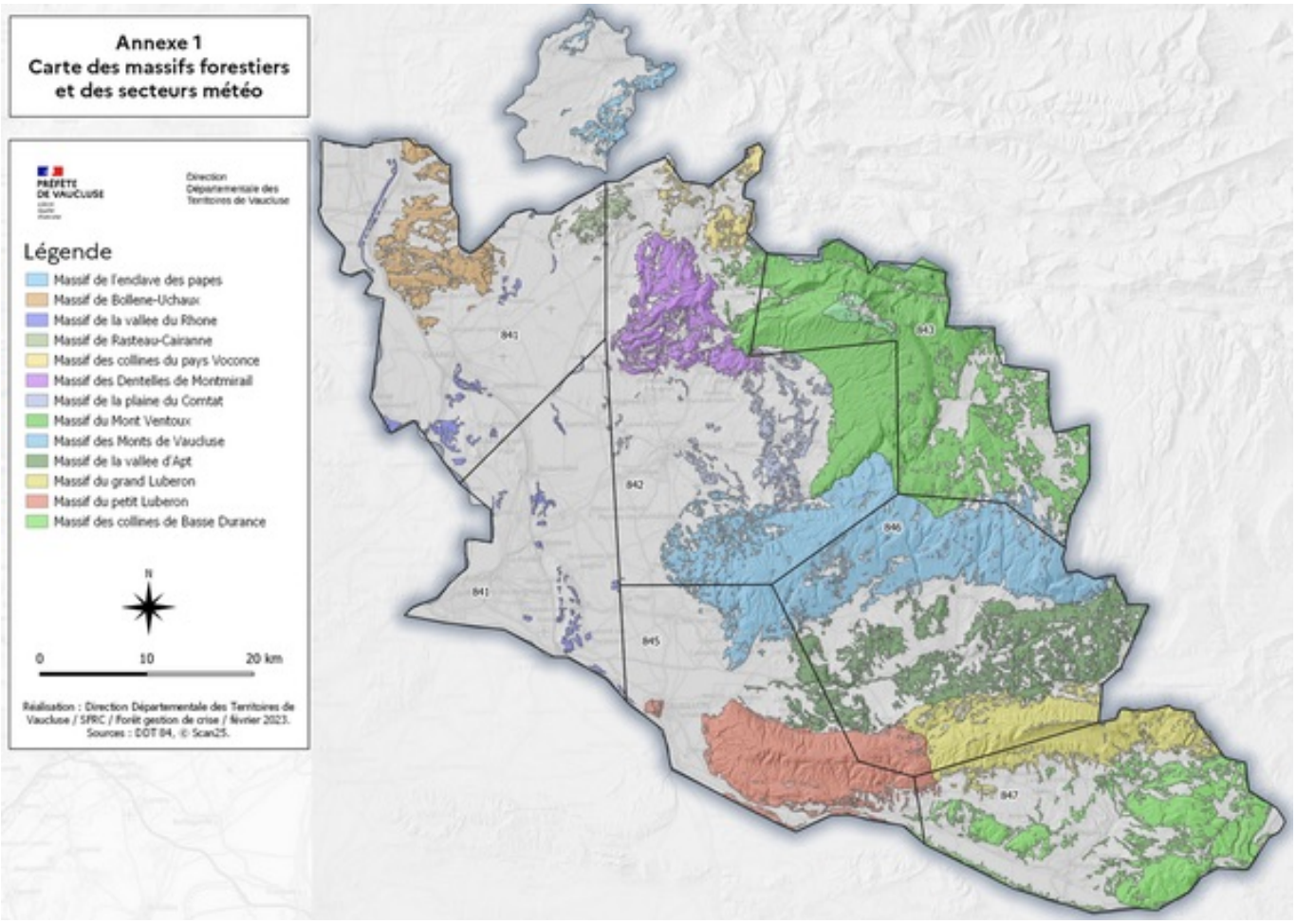


La préfecture de Vaucluse tient à rappeler que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine en France. Même si le département a bénéficié de quelques épisodes de pluie récemment, il faut tout de même rester vigilant, et les services concernés par les incendies de forêt sont mobilisés depuis mi-juin.

En cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint, jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes seulement. Le Vaucluse est particulièrement sujet au risque feux de forêts en raison de ses 150 000 hectares de forêts, landes et garrigues, qui représentent 43% du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



C’est pourquoi l’accès, la circulation, le stationnement dans les massifs forestiers ainsi que la réalisation de travaux dans les espaces sensibles du département sont réglementés pendant la période estivale par l’arrêté préfectoral du 29 mars 2023. Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires rappelle également les bons gestes à adopter pour éviter les départs de feux et se protéger des feux :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Barbentane reçoit le prix national Eco maires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

pour son projet de reboisement de la Montagnette



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, vient de remettre le prix Eco maires à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, pour le projet de la commune bucco-rhodanienne de renaturation et protection de la Montagnette dont le massif forestier a été touché par un important incendie en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

La commune de Barbentane vient de recevoir le Prix Innovation du concours Trophées Eco Actions 2023 décerné par les Eco maires. La distinction a été remise hier soir, mardi 9 avril, à Jean-Christophe Daudet maire de Barbentane lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Hôtel de Lassay à l'assemblée nationale à Paris. Créée en 1989 à l'initiative de maires et des élus investis dans le développement durable et la protection de l'environnement, l'association 'Les Eco maires' a pour objectif de mettre en avant l'exemplarité des initiatives locales dans ces domaines.



©DR

53% de la forêt barbentanaise partie en fumée

Succédant notamment à la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban ou bien encore la commune du Raincy, la commune du Nord des Bouches-du-Rhône a donc été récompensée dans le cadre de la 33e édition de cet événement pour ses actions depuis 2 ans, suite au feu qui a ravagé l'espace naturel de la Montagnette en juillet 2022.

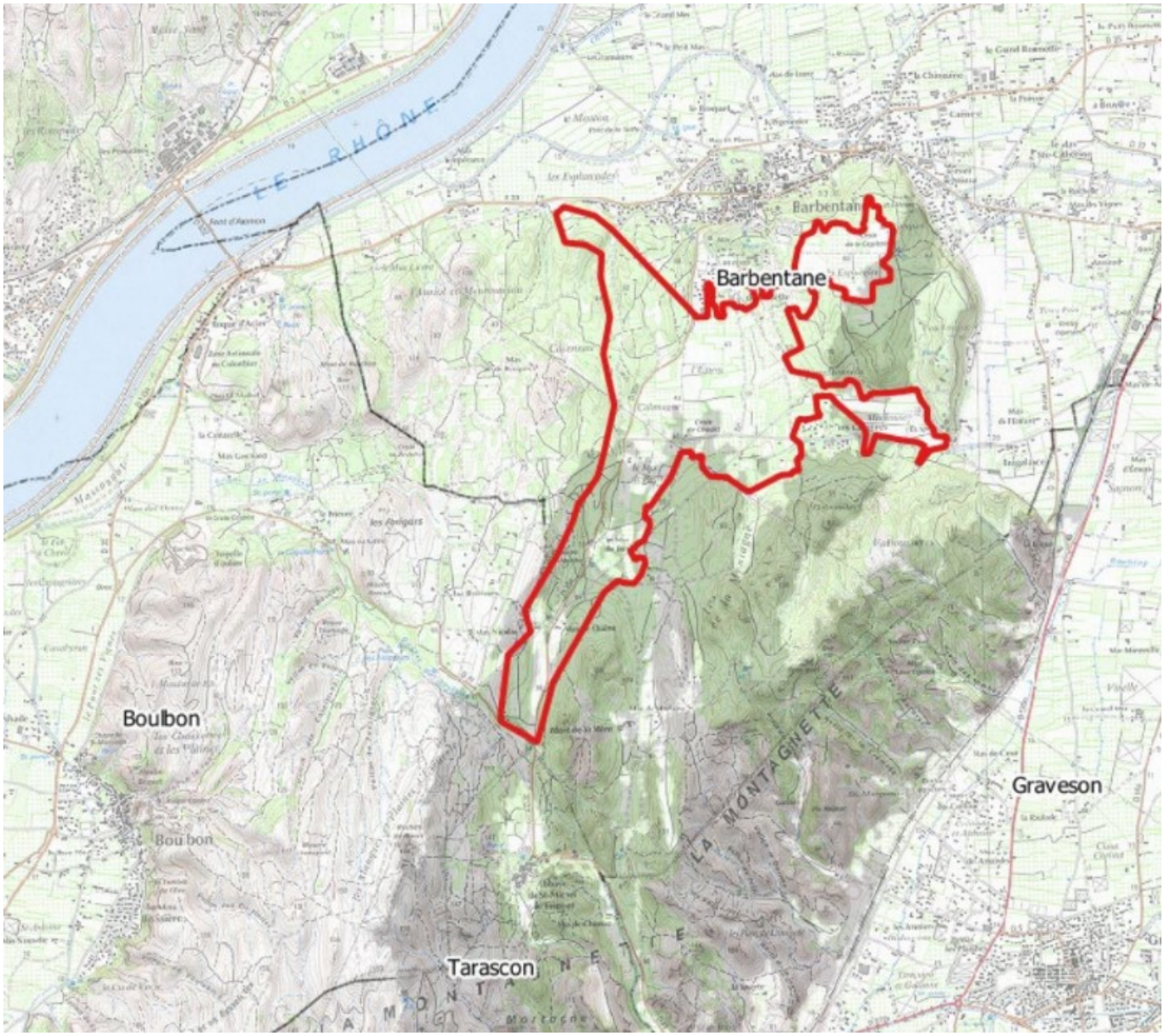
Lors de cet incendie, qui a mobilisé jusqu'à 1 100 sapeurs-pompiers ainsi que de très importants moyens aériens, ce sont 1 600 hectares (dont 683ha à Barbentane, soit 53% de la forêt de la commune), sur les 3 800ha que compte le plus grand des espaces naturels du bassin de vie d'Avignon, qui sont partis en fumés. De quoi rappeler les heures sombres des grands feux de 1962 et surtout de 1982 (1 930 ha détruits) ayant déjà touché ce massif forestier s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Protéger la forêt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Depuis, la municipalité de Barbentane a multiplié les actions de renaturation de la Montagnette tout mettant en place en place un projet visant à la protection du massif face au feu ainsi qu'au développement de l'agriculture traditionnelle en acheminant des systèmes d'irrigation sur le plateau.
« Pour nous, il s'agit d'une formidable récompense car Eco maire a salué deux choses dans notre projet : à la fois le fond et la forme, se félicite à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. Sur le fond, il y a notre volonté d'irriguer la Montagnette et les plateaux pour reconquérir des espaces agricoles provençaux avec des oliveraies, des amandiers ou bien encore des pistachiers avec l'objectif que ces plantations servent de coupe-feu pour protéger le massif. »



Le périmètre d'étude du projet de Barbentane s'étend sur 300ha. ©SCP

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Un projet de 3M€ pour irriguer la Montagnette

« A ce jour, poursuit le maire, nous avons fait une étude avec la Société du canal de Provence afin d'établir la faisabilité d'irriguer la montagnette. C'est possible, car nous avons notamment la chance d'être la ville où la Durance se jette dans le Rhône. Cela nous permet de faire un forage sur la nappe phréatique au niveau des arènes pour ensuite monter l'eau jusqu'au plateau. »

Un projet estimé à 3M€ qu'il reste notamment à financer via la Région Sud, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que l'Europe éventuellement.

Plantation de 7 000 feuillus à la fin de l'année

L'initiative de renaturation prévoit aussi de replanter des feuillus après une expérimentation réussie de 450 spécimens 'pionniers' en partenariat avec l'association aixoise ARPCV (Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire) qui a replanté 130 000 arbres avec un taux de réussite de 98% suite à l'incendie de la Sainte-Victoire. Principale bénéfice de ce type de plantation de feuillus : ce sont des arbres qui n'ont pas besoin d'eau.

« C'est le paradoxe de notre démarche, confie le maire de Barbentane. D'un côté nous mettons en place une action pour planter des arbres qui nécessitent de l'eau pour l'agriculture et de l'autre nous testons des plantations qui n'en ont pas besoin. »

> « Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
>
> *Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane*



Les premières plantations de feuillus lors de la première opération test menée en partenariat avec l'association aixoise ARPCV **(Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire). ©DR**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Dans ce cadre, la commune prévoit de planter 7 000 feuillus entre le 15 novembre et le 15 décembre prochains. « Nous lançons d'ailleurs un appel à l'ensemble de la population du bassin de vie d'Avignon pour ceux ou celles qui voudront venir planter des arbres dans la Montagnette, annonce Jean-Christophe Daudet. Tout le monde sera le bienvenu le week-end. En semaine, nous avons commencé à travailler avec des publics plus spécifiques : les missions locales, le RSA, l'intergénérationnel, peut-être l'hôpital d'Avignon et celui de Montfavet, avec les Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail)… Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
Le tout accompagné par un Atlas de la biodiversité, un travail pédagogique avec les enfants sur la nature et l'environnement, un parcours de santé, voir un théâtre de verdure.

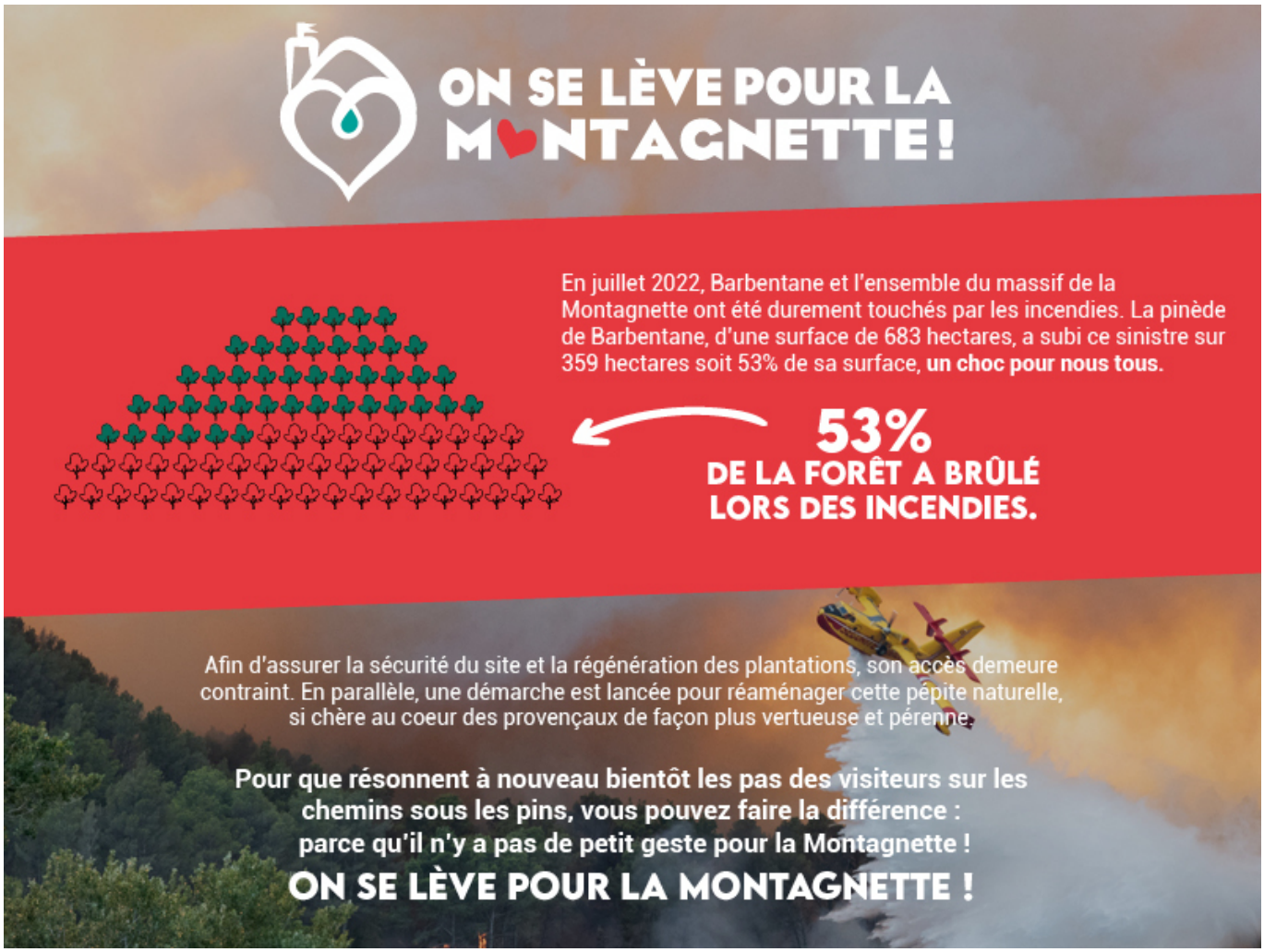
> « Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Une reconnaissance nationale qui devrait faciliter la recherche de financements
« ¨Être lauréat de ce prix, c'est aussi la reconnaissance de l'originalité de tout ce que l'on a mis en place sur la forme comme l'opération 'On se lève pour la Montagnette', une fête animée et parrainée par l'animateur franco-belge de télévision Olivier Minne ou bien encore le succès national de notre campagne d'appel aux dons qui nous a permis de récolter près de 99 000€ sur la plateforme de crowdfunding KissKissBankBank (ndlr : grâce à 246 particuliers et 14 entreprises). Il y a eu aussi notre partenariat avec le Festival d'Avignon et son directeur Tiago Rodrigues qui sont venus jouer une pièce dans la Montagnette. »

« Enfin, espère le maire de Barbentane, ce prix devrait nous faciliter les choses dans la recherche de partenaires institutionnels mais aussi de financements privés auprès d'entreprises et de fondations engagés dans des démarches de décarbonation. Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Cavaillon, Imprimerie Rimbaud, la production continue malgré l'incendie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Alors qu'un incendie s'est déclaré dans les murs de l'imprimerie Rimbaud à Cavaillon, dans la nuit du dimanche 25 à lundi 26 février, peu après minuit et malgré les 30 m3 de papier brûlés, le groupe Picourt s'est organisé pour que la production soit ventilée sur ses autres sites, permettant de tenir les délais auprès de ses clients.

Le groupe Picourt, dont le président est Olivier Picourt, existe depuis 40 ans. L'entreprise est spécialisée dans le print, le packaging, les étiquettes et les gobelets. La société fait de l'impression exographique, o-set, sérigraphique et numérique. Le Groupe familial français dispose d'implantations dans différents secteurs d'activité tels que les industries chimique, pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, vins & spiritueux, automobile, collectivités, BTP, textile.

Ses prestations
Etiquettes adhésives, packaging en carton compact, Plateforme d'édition en ligne, Réalisation de prototype, accompagnement PAO personnalisé, livraison multi-sites.

Le groupe Picourt
C'est Etiq'Alp – 38560 Champ-sur-Drac ; Imprimerie Rimbaud – 84300 Cavaillon ; Picourt packaging/Picxcell – 80490 Frucourt ; Pixcell – 13400 Aubagne ; Valmy- 42120 Le Coteau. Ses bureaux commerciaux résident à la Tour Part Dieu à Lyon.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

